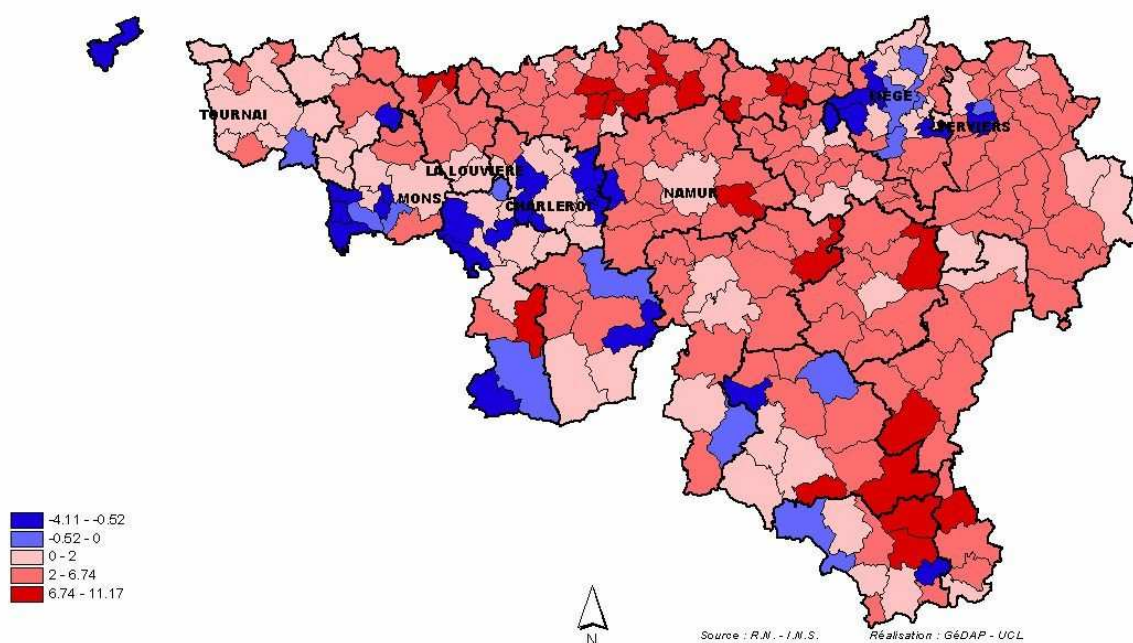


1. L'évolution de la population et ses déterminants démographiques

A. Entre 2000 et 2005, un rythme de croissance très diversifié...qui se ralentit un peu partout

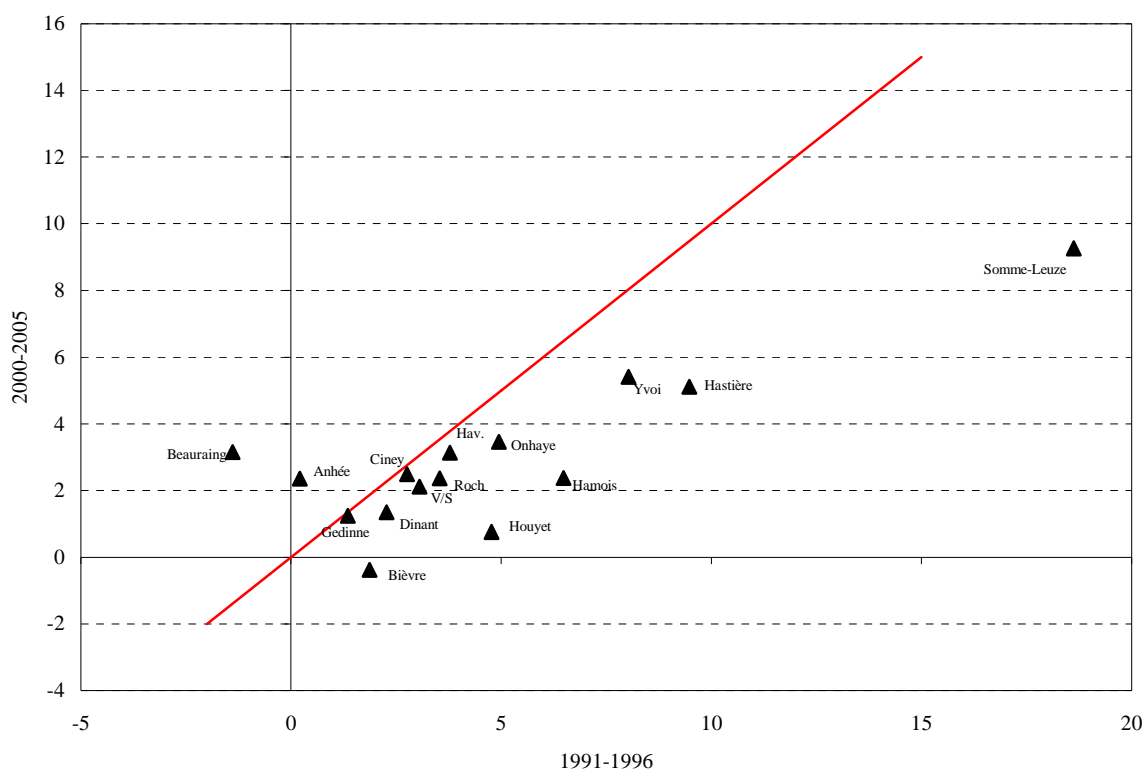
Entre les années 2000 et 2005, seule la commune de Bièvre a vu son chiffre de population diminuer, d'un peu plus d'une centaine d'habitants. Partout ailleurs, les communes de l'arrondissement ont enregistré des gains démographiques, s'échelonnant, en termes relatifs (et donc comparatifs) de 0,2 % à Anhée à plus de 9% à Somme-Leuze. Les rythmes de la croissance démographique sont donc très diversifiés.

Figure 1. Le taux d'accroissement de la population des communes de Wallonie, entre 2000 et 2005 (source INS-RN)



Si nous confrontons la situation des périodes quinquennales 1991-1996 et 2000-2005, on observe un net ralentissement de la croissance démographique. A l'échelle de l'ensemble de l'arrondissement, le taux de croissance de la population diminue de 3,9 % à 2,9 %. Comme le démontre la figure 2, cette tendance est généralisable à la très grande majorité des communes, comme indique leur position sous la diagonale. Seules les communes de Beauraing (en négatif en 1991-96) et d'Anhée échappent à cette tendance, et enregistrent au cours de la dernière période quinquennale des taux supérieurs, mais globalement faibles, à ceux des années 1991-96. On observera la position proche de la diagonale des petites villes de Dinant, de Ciney et de Rochefort, signe d'une dynamique démographique relativement stable. Il en est tout autrement de Somme-Leuze, d'Hastière, de Hamois ou encore de Houyet qui subissent un ralentissement très net de leur croissance démographique. Pour les deux premières communes, elle reste malgré tout élevée, largement supérieure au standard régional.

Figure 2. Les taux de croissance quinquennaux (%) en 1991-96 et 2000-05 de la population des communes de l'arrondissement de Dinant (source RN-INS)



B. Les composantes du mouvement de la population : l'impact des migrations

L'évolution du chiffre de la population au cours d'une période donnée est déterminée à la fois par le mouvement naturel et par le mouvement migratoire. Le mouvement naturel se compose des naissances et des décès, alors que la composante migratoire regroupe les entrées (immigrations) et les sorties (émigrations). La différence entre les naissances et les décès constitue le bilan naturel, alors que la différence entre les entrées et les sorties représente le solde migratoire. Comme ces deux composantes sont additives, il est relativement aisé de mesurer leur impact respectif sur l'évolution du chiffre de la population des communes, au cours de la dernière période quinquennale.

D'une manière générale, le bilan naturel d'une commune se traduit, aujourd'hui, par le gain ou la perte de quelques pour mille, alors que le solde migratoire peut fort bien exprimer l'arrivée ou le départ de plusieurs pour-cent de la population chaque année. En d'autres termes, le mouvement migratoire est le principal responsable de l'évolution actuelle du chiffre de la population des communes. De fait, pour 82% des communes wallonnes (214 communes), l'impact du solde migratoire sur l'évolution du chiffre de la population l'emporte sur celui du bilan naturel. Le cas de l'Arrondissement de Dinant ne déroge pas à cette règle. On le constate, tant en 1991-96 qu'en 2000-05, la valeur du bilan migratoire est presque systématiquement plus élevée que celle du bilan naturel¹. En d'autres termes, pour la grande majorité des communes, l'impact des migrations sur l'évolution du chiffre de la population est plus déterminant que celui du bilan naturel.

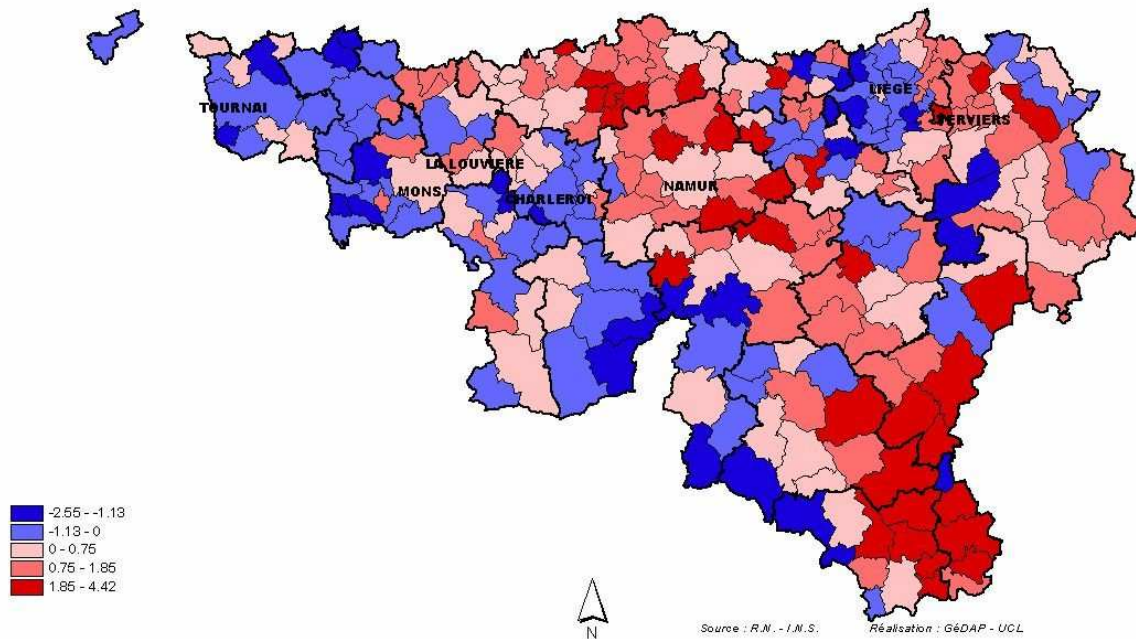
B.1. Le bilan naturel : des contrastes entre les communes du nord et du sud de l'arrondissement

Le bilan naturel se compose des naissances et des décès. L'intensité du bilan naturel dépend donc de trois éléments : la fécondité, la mortalité et la répartition par âge de la population. Ainsi, par exemple, une fécondité élevée aura un impact positif sur le nombre de naissances, alors qu'une mortalité

¹ Seules les communes de Hamois, de Onhaye et de Rochefort en 2000-05 se distinguent par un bilan naturel plus élevé que le bilan migratoire.

importante entraînera davantage de décès. Il en est de même si la population de la commune se compose d'une surreprésentation de personnes âgées, alors qu'un nombre élevé de femmes âgées de 20 à 40 ans se traduira, toute chose égale par ailleurs, par davantage de naissances. Il est à noter, qu'une proportion élevée de population âgée de 20 à 40 ans peut être le produit d'une forte attractivité migratoire exercée par la commune sur cette tranche d'âge.

Figure 3. Le bilan naturel (%) de la population des communes de Wallonie, entre 2000 et 2005 (source INS-RN)



Comme l'indique la figure 3, il y a une opposition assez nette entre les communes du nord de l'arrondissement, caractérisées par un bilan naturel positif, et les communes du sud, où le nombre de décès l'emporte sur celui des naissances. Ce contraste s'observait également en 1991-96. Comment l'expliquer? Certainement pas par la fécondité. En effet, les descendance moyennes par femme sont très homogènes et supérieures, dans tous les cas, à la moyenne régionale. Ainsi, au cours de la période quinquennale 2001-05, les femmes de l'Arrondissement de Dinant mettent au monde, en moyenne, 1,9 enfant, alors que cet indice est de 1,7 en Wallonie. Certaines communes, telles que Bièvre (qui a pourtant un bilan naturel négatif), Havelange, ou encore Onhaye, ont des indices supérieurs à 2 enfants en moyenne par femme.

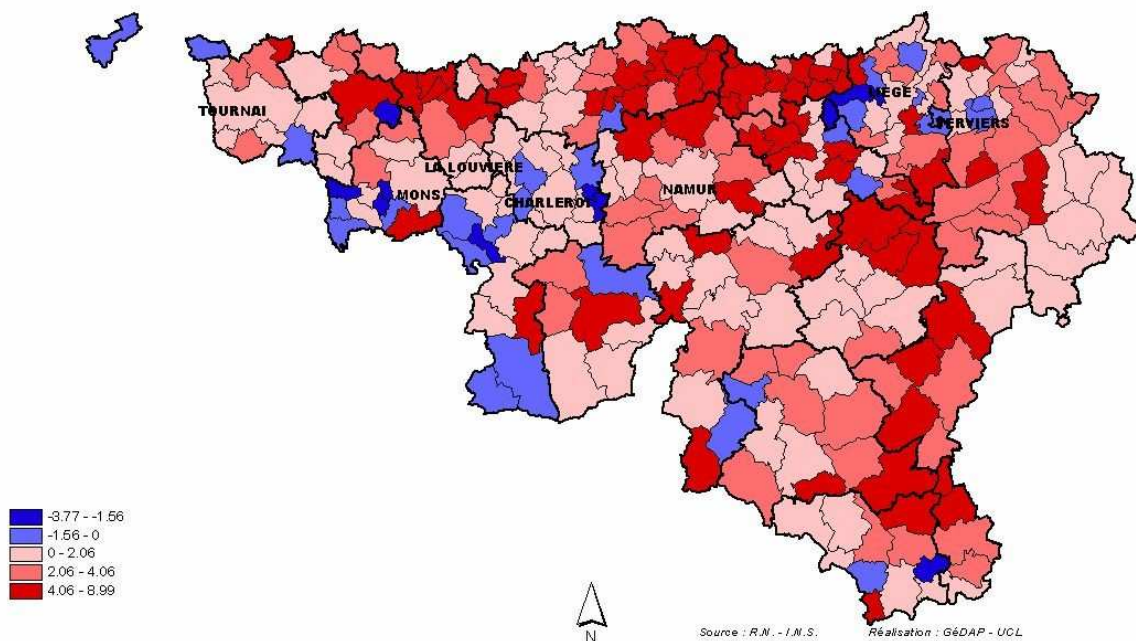
L'explication par une surmortalité n'est pas plus valable, même si l'espérance de vie à la naissance à Hastière, à Houyet et à Bièvre est inférieure à la moyenne de l'arrondissement. En réalité, la raison de ce contraste entre le nord et le sud de l'arrondissement est liée au vieillissement démographique, nettement moins marqué dans la partie septentrionale.

Enfin, entre les deux périodes quinquennales, la valeur du bilan naturel a diminué dans la grande majorité des communes, signe de l'emprise de plus en plus forte du vieillissement démographique sur la dynamique des populations.

B.2. Le bilan migratoire: des communes globalement attractives

Lorsque le bilan migratoire d'une commune est positif, cela signifie qu'au cours d'une période donnée, elle a enregistré davantage d'entrées que de sorties de son territoire. On peut dire que la commune est attractive. Dans le cas inverse, lorsque les sorties l'emportent sur les entrées, la commune pourra être qualifiée de "répulsive". Au cours de la période quinquennale 2000-2005, hormis Bièvre, toutes les communes de l'arrondissement se distinguent par des bilans migratoires positifs. Le niveau d'attractivité, mesuré par l'intensité du solde migratoire, varie sensiblement d'une commune à l'autre; Somme-Leuze, Hastière, Yvoir et Vresse/Semois sont les plus attractives, alors que le bilan migratoire des petites villes de Dinant et Rochefort est à peine positif.

Figure 4. Le bilan migratoire (%) de la population des communes de Wallonie, entre 2000 et 2005 (source INS-RN)



Comment ont évolué ces bilans migratoires depuis le début des années 1990? La figure 5 croise les situations observées en 1991-1995 et 2000-2005. La lecture de ce graphique est similaire à celle de la figure 2. On observera d'ailleurs la ressemblance entre ces deux figures et la position quasi identique de chaque commune, ce qui témoigne de l'étroite corrélation entre les taux d'accroissement de la population et le bilan migratoire. La position de la plupart des communes sous la diagonale démontre le tassement des bilans migratoires entre les deux périodes d'observation et, par là même, une diminution de l'attractivité migratoire.

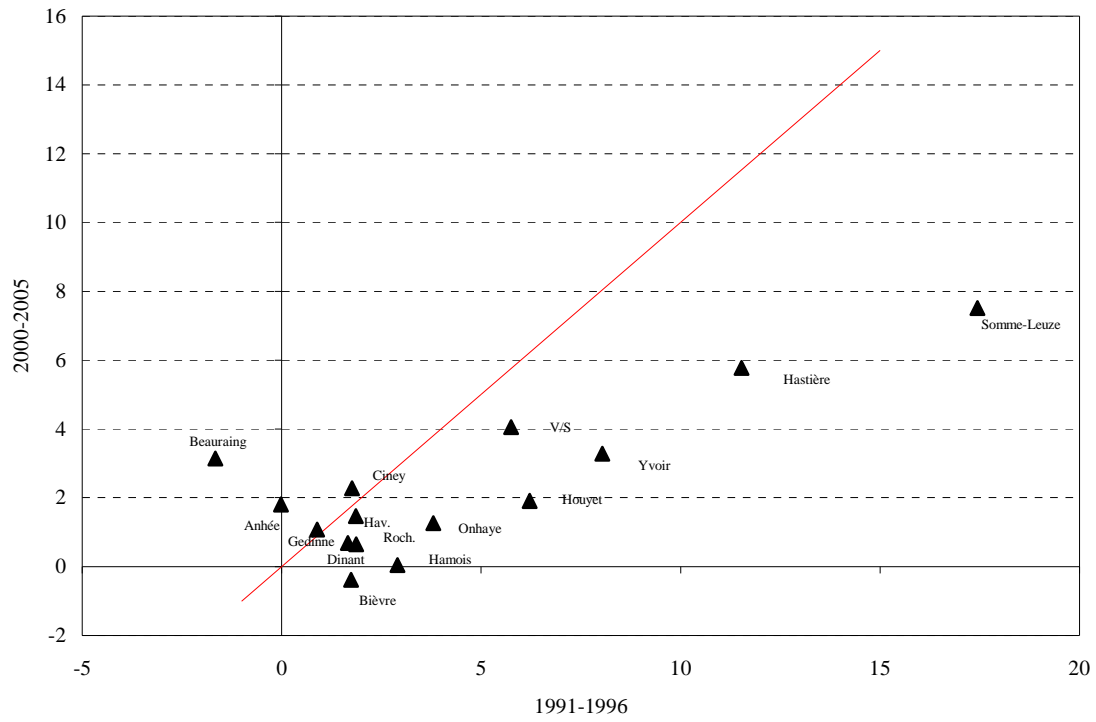
Tableau 1. Les composantes du mouvement de la population des communes de l'Arrondissement de Dinant entre 2000 et 2005 (source : INS-RN)

<u>2000-2005</u>	Population 1/01/2000	Population 1/01/2005	Naiss. (2000-04)	Décès (2000-04)	Bilan naturel (%)	Entrées (2000-04)	Sorties (2000-04)	Bilan migratoire (%)	Ajustement statistique	Croissance absolue	Croissance relative (%)
Anhée	6771	6932	405	373	0,47	2239	2115	1,81	5	161	2,35
Beauraing	8096	8355	445	450	-0,06	2034	1776	3,14	6	259	3,15
Bievre	3140	3128	181	188	-0,22	682	694	-0,38	7	-12	-0,38
Ciney	14452	14817	861	846	0,10	4068	3736	2,27	18	365	2,49
Dinant	12735	12907	784	759	0,19	4419	4331	0,69	59	172	1,34
Gedinne	4344	4398	248	246	0,05	928	881	1,08	5	54	1,24
Hamois	6462	6617	402	251	2,31	1902	1899	0,05	1	155	2,37
Havelange	4622	4769	321	258	1,34	1225	1156	1,47	15	147	3,13
Houyet	4433	4467	256	312	-1,26	1414	1329	1,91	5	34	0,76
Onhaye	3011	3117	202	132	2,28	1073	1034	1,27	-3	106	3,46
Rochefort	11747	12027	756	590	1,40	3178	3101	0,65	37	280	2,36
Somme-Leuze	4170	4575	250	183	1,53	1712	1383	7,52	9	405	9,26
Yvoir	7914	8354	473	356	1,44	2780	2513	3,28	56	440	5,41
Hastiere	4976	5237	254	313	-1,16	2065	1770	5,78	25	261	5,11
Vresse-sur-Semois	2810	2870	137	197	-2,11	902	787	4,05	5	60	2,11
Arr, Dinant	99683	102570	5977	5454	0,52	30621	28505	2,09	248	2887	2,85

Tableau 1 (suite). Les composantes du mouvement de la population des communes de l'Arrondissement de Dinant entre 1991 et 1996 (source : INS-RN)

1991-1996	Population 1/01/1991	Population 1/01/1996	Naiss, (1991-95)	Décès (1991-95)	Bilan naturel (%)	Entrées (1991-95)	Sorties (1991-95)	Bilan migratoire (%)	Ajustement statistique	Croissance absolue	Croissance relative (%)
Anhée	6592	6606	399	369	0,45	2113	2114	-0,02	-15	14	0,21
Beauraing	8063	7952	485	459	0,32	1589	1723	-1,67	-3	-111	-1,39
Bievre	3012	3069	189	182	0,23	683	630	1,74	-3	57	1,87
Ciney	13907	14296	947	793	1,09	3415	3167	1,76	-13	389	2,76
Dinant	12239	12520	832	732	0,81	3933	3728	1,66	-24	281	2,27
Gedinne	4252	4310	272	251	0,49	890	852	0,89	-1	58	1,35
Hamois	5837	6228	455	236	3,63	1587	1412	2,90	-3	391	6,48
Havelange	4335	4502	335	250	1,92	1216	1134	1,86	0	167	3,78
Houyet	4110	4311	251	304	-1,26	1389	1127	6,22	-8	201	4,77
Onhayé	2826	2969	185	152	1,14	1074	964	3,80	0	143	4,94
Rochefort	11210	11614	784	580	1,79	2942	2729	1,87	-13	404	3,54
Somme-Leuze	3147	3793	235	192	1,24	1691	1086	17,44	-2	646	18,62
Yvoir	6957	7539	472	458	0,19	2545	1962	8,04	-15	582	8,03
Hastière	4379	4815	233	325	-2,00	1948	1418	11,53	-2	436	9,48
Vresse-sur-Semois	2670	2753	158	229	-2,62	796	640	5,75	-2	83	3,06
Arr. de Dinant	93536	97277	6230	5512	0,75	27811	24687	3,27	-101	3741	3,92

Figure 5. Les bilans migratoires (%) en 1991-96 et 2000-05 de la population des communes de l'Arrondissement de Dinant (source RN-INS)



Source: UCL - GédAP